

# Mettre en œuvre l'APRA-GIR

## Informier et intéresser les responsables et principaux acteurs de la filière riz



La mise en œuvre d'APRA-GIR dépend de la disponibilité et de la motivation des facilitateurs. Souvent, ces facilitateurs travaillent dans des institutions nationales de recherche ou de développement ou des ONG, et doivent consacrer une partie de leur temps à l'APRA-GIR. Il est donc important que leurs responsables soient bien informés de l'objectif d'APRA-GIR et de son emploi du temps. Ces responsables sont tenus au courant des progrès et de l'évolution des groupes APRA et sont invités parfois à assister à des sessions. Informer et intéresser les responsables des ministères concernés (développement rural, recherche, agriculture ; environnement, eaux et forêts) est également important pour faciliter la diffusion des acquis. Il en est de même pour les autres acteurs de la filière (finances, fournisseurs, commerçants, riziers, consommateurs, etc.) : l'organisme de financement informé et convaincu de l'impact d'une technologie sur la production ou sur la productivité est plus disposé à la soutenir. Si les caractéristiques culinaires, organoleptiques ou nutritives d'une nouvelle variété sont appréciées par le consommateur, il l'achètera. Les commerçants et les riziers suivront inévitablement, parce que la demande existe.

## Former les facilitateurs et constituer des équipes de facilitateurs

Le rôle du facilitateur dans la mise en œuvre de l'approche APRA-GIR est crucial. Il consiste à assister les paysans, principalement sous forme de groupement d'apprentis, pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions aboutissant à une gestion de riz plus productive et plus durable.

Un facilitateur est plus qu'un formateur. Il joue le rôle d'un paysan expérimenté ou d'un conseiller avisé (la partie pratique), d'un animateur (poseur de questions). Outre ses connaissances techniques de praticiens et de méthodes d'animation et de formation, le facilitateur sera :

- un organisateur et un coordinateur motivé pour améliorer les conditions de vie des paysans ;
- à l'écoute des paysans, capable de stimuler le dialogue et les échanges entre producteurs ;
- systématique dans sa démarche, en allant du simple au compliqué, du général au particulier ; de ce qui est connu à ce qui n'est pas connu.

Par ailleurs, les rôles et responsabilités du facilitateur sont :

- prospecter des sites potentiels pour la mise en place d'APRA-GIR ;
- faire des observations et stimuler les paysans à en faire ;



- poser des questions simples pour que les paysans échangent leurs connaissances et expériences. Demander l'avis des autres paysans, continuer à poser d'autres questions pour encourager les paysans à comprendre pourquoi les choses sont ainsi ou pourquoi ils font ainsi ;
- éviter de donner des réponses aux questions mais stimuler les paysans à trouver les réponses, sur la base de leurs expériences ;
- susciter l'intérêt des paysans et essayer de comprendre leurs *connaissances* actuelles, leurs *attitudes*, *leurs pratiques et les causes*. Porter une attention particulière aux différences entre les paysans (la diversité) et inciter les paysans à reconnaître cette diversité et à la comprendre ;
- animer les débats et encourager les paysans à faire des analyses et prendre des décisions pour essayer/tester ce qui a été appris ;
- former les paysans pour améliorer leur façon de tester les nouvelles idées, favoriser l'adaptation et l'adoption de nouvelles techniques et stimuler les paysans à développer de nouvelles idées ;
- commencer avec un nombre limité d'actions, peu coûteuses, simple à mettre en œuvre, basées sur les connaissances/pratiques locales et qui ont une bonne chance de donner des résultats visibles et importants en peu de temps, ce qui motivera davantage les paysans ;
- éviter d'utiliser des incitations artificielles ;
- faire respecter certaines règles de comportement : lorsque quelqu'un parle, les autres participants écoutent et suivent attentivement. Le facilitateur s'assure que tous les paysans participent et que les débats ne soient pas monopolisés par quelques personnes ;
- préparer le matériel nécessaire pour animer les séances de facilitation ;
- être systématique et suivre le plus possible le déroulement des modules ;
- faire des comptes rendus de chaque séance d'animation.

Certaines attitudes peuvent bloquer le processus d'apprentissage ; par exemple quand le facilitateur :

- semble peu intéressé, impatient ou incapable de focaliser l'attention des paysans ;
- ne stimule pas l'échange de connaissances entre les paysans ;
- donne des recommandations standard sans analyse des problèmes avec les participants ;
- ne pose pas de questions d'approfondissement mais se contente de donner son avis personnel.

Maîtriser l'approche APRA-GIR nécessite des formations *in situ*, alternant (1) des « introductions théoriques » avec travaux pratiques sous forme d'atelier, (2) la mise en pratique des sessions d'animation des modules APRA-GIR avec des groupes et (3) des sessions de réflexion/évaluation. Ces dernières constituent l'élément clé de la formation *in situ* et permettront d'un côté aux facilitateurs de se perfectionner et de l'autre côté d'adapter la démarche, les modules et les outils d'apprentissage, pour mieux répondre aux spécificités de la situation locale. Pour assurer l'efficacité des sessions de réflexion/évaluation, il est préférable de constituer « des équipes » de facilitateurs, au moins durant les premières années. Dans la pratique, un facilitateur animera la séance et les deux autres joueront le rôle d'observateur en vue d'assembler les points forts et les points faibles de la séance, comme éléments de base à discuter lors des séances de réflexion/évaluation.

Cette ouverture à l'adaptation de la méthode d'intervention nécessite un esprit ouvert et la volonté d'apprendre de ses expériences et surtout de ses défauts, et cela de la part de tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin à la mise en application de l'approche. Le processus d'adaptation de l'approche peut donc être vu comme un processus participatif et interactif d'apprentissage par l'action. Pour être effectif il est donc nécessaire de régulièrement prendre son temps pour « observer » ce qui s'est passé, pour réfléchir et « analyser » pourquoi les choses n'ont pas marché comme on le voulait afin d'« innover » et donc d'adapter la façon de faire. Le temps et la volonté de partager les expériences et surtout celles qui ont moins bien marché, sont les conditions de la réussite d'un tel processus d'adaptation et d'innovation méthodologique.

Les institutions qui sont intéressées par l'approche APRA-GIR devraient se poser la question si elles sont effectivement en mesure de mettre en place un processus si exigeant en temps. Plusieurs services de recherche-développement en Afrique n'ont pas les ressources humaines et financières nécessaires pour se lancer dans des activités qui se focalisent sur l'apprentissage. Pour cette raison, les activités de l'APRA-GIR doivent démarrer à petite échelle, c'est-à-dire comme activités pilotes. Ceci permettra à l'équipe et aux organisations impliquées d'acquérir de l'expérience et de s'assurer de l'efficacité de l'approche avant de l'étendre à plus large échelle. Il est préférable de démarrer les activités pilotes avec une petite équipe et de « cultiver » un esprit ouvert et la volonté d'apprendre de ses expériences.

Dans tous les cas, il est nécessaire que les membres de l'équipe soient prêts à s'investir pleinement dans les activités de terrain et ceci pour au moins quelques années. Ceci n'est pas toujours évident car il y a souvent des redéploiements de personnel qui risquent de bouleverser la continuité de l'équipe. Les chercheurs et agents de vulgarisation déjà fortement impliqués dans beaucoup d'activités ne devraient pas être sélectionnés comme membre d'une équipe APRA-GIR. Il est préférable que les membres de l'équipe APRA-GIR aient déjà de l'expérience dans l'utilisation des méthodes de recherche participative et surtout une grande capacité de travail de groupe et d'interaction avec paysans, chercheurs et développeurs. L'approche nécessite une adaptation régulière, selon les zones/sites et en fonction du temps. L'APRA-GIR demande une grande flexibilité de la part des membres de l'équipe et de leurs institutions. L'APRA-GIR exige de bons moyens de communication entre les membres de l'équipe et les supérieurs institutionnels.

## Sélection des sites

Le choix du site pour démarrer l'approche est très important parce qu'il détermine les résultats mais aussi les possibilités d'extension de l'approche à d'autres bas-fonds ou zones. Le processus de sélection commence par l'identification de sites potentiellement intéressants, sur la base d'un nombre de critères.

Ces critères sont présentés dans l'annexe du module 0, il s'agit principalement de :

- la représentativité d'un site - représentatif pour une partie importante des bas-fonds dans la zone ciblée ;



- l'accessibilité – un site doit être facilement accessible ;
- la distance à parcourir pour arriver au site – il est important de sélectionner des sites qui sont assez proches ; les travaux nécessitent un minimum d'une visite par bas-fond par semaine ou au moins toutes les deux semaines ;
- la connaissance de l'environnement au préalable – de préférence choisir des sites dont on connaît bien la communauté paysanne et le milieu ;
- la gestion de l'eau – la maîtrise de la gestion de l'eau est un facteur déterminant pour les potentialités d'un bas-fond. S'il existe dans la région ciblée une variabilité importante de types de gestion de l'eau, idéalement les bas-fonds sélectionnés devront couvrir cette gamme, en incluant des bas-fonds avec faible maîtrise de l'eau et des bas-fonds avec bonne maîtrise de l'eau ;
- la cohésion sociale – l'APRA-GIR demande une forte implication des paysans qui sont censés faire partie des séances d'animation hebdomadaires. Parce que l'APRA exploite beaucoup l'apprentissage collectif et demande même des actions communautaires comme l'entretien et l'aménagement d'un bas-fond et des canaux, il est nécessaire de s'assurer qu'il existe une bonne cohésion sociale et qu'aucun conflit majeur n'existe entre les paysans ; en principe on a plus de chance de succès quand le site se limite à un village donné. Dans un village il y a généralement un certain degré de cohésion qui facilite l'organisation des paysans afin qu'ils puissent participer régulièrement aux séances, des échanges de connaissance et au travail de groupe ;
- l'organisation paysanne – une bonne organisation paysanne facilitera la diffusion de l'APRA-GIR ; il est préférable de travailler avec des paysans qui sont déjà regroupés dans une structure (groupement, association, groupement d'intérêt économique) avec déjà l'expérience de travailler ensemble.

Dans les sites potentiellement intéressants, l'équipe conduira le module 0 qui permettra d'informer et de sensibiliser les autorités du village sur les objectifs et le programme du projet (ou service d'intervention) ; d'obtenir une meilleure vision sur les potentialités du site et sur l'intérêt et la motivation des villageois à adhérer au projet. Le message doit être clair dès le début : il s'agit principalement d'une assistance en formation/éducation, pour qu'à terme, les paysans se prennent en charge eux-mêmes. Sur la base des informations obtenues il est au projet de décider si le site est oui ou non retenu dans le programme du projet.

Le choix des sites doit aussi tenir compte de l'emplacement des bas-fonds avoisinants. Par exemple un site qui est isolé des autres bas-fonds n'est pas un bon choix, parce qu'il ne pourra pas facilement jouer son rôle dans l'extension des connaissances vers des paysans des autres bas-fonds. Il est important de connaître les caractéristiques générales des sites sélectionnés, ce qui constituera une base de données et permettra une analyse de l'impact de l'APRA-GIR. Annexe 3 présente le formulaire qui permet d'enregistrer les caractéristiques générales d'un site sélectionné.

## **Sélection des paysans**

Pour être efficace, le groupe de participants dans un site ne doit pas dépasser 35 personnes. Des groupes APRA-GIR plus larges sont difficiles à gérer, tandis que des groupes réduits risquent de limiter les discussions et les échanges d'expériences. Les rencontres préliminaires au village et les modules 0 et 1

sont libres d'accès à tous les paysans intéressés. En principe l'adhésion au groupe se fait durant la session du premier module et est basée sur le volontariat. Si la riziculture est pratiquée par les femmes, elles devraient être encouragées à participer aux sessions. Dans tous les cas, la sélection ne devrait être faite ni par le facilitateur, ni par les leaders locaux ou notables du village. Les candidats devraient :

- être riziculteurs ou rizicultrices du bas-fond sélectionné ;
- avoir un intérêt à apprendre de nouvelles techniques et pratiques de gestion de riz ;
- s'engager à et être en mesure de participer régulièrement aux sessions APRA-GIR, durant toute la saison de riz ;
- accepter de diffuser les connaissances acquises, aussi bien aux paysans-collègues qu'à ceux des autres zones.



Il est important de connaître les caractéristiques socio-économiques des paysans participants à APRA-GIR, en comparaison avec ceux qui ne participent pas. Cette information constituera une base de données et permettra une analyse de l'impact de l'APRA-GIR. Annexe 4 présente le formulaire qui permet d'enregistrer les informations socio-économiques de base des paysans participants à l'APRA-GIR et d'un échantillon représentatif de paysans qui ne participent pas.

## Les séances de facilitation

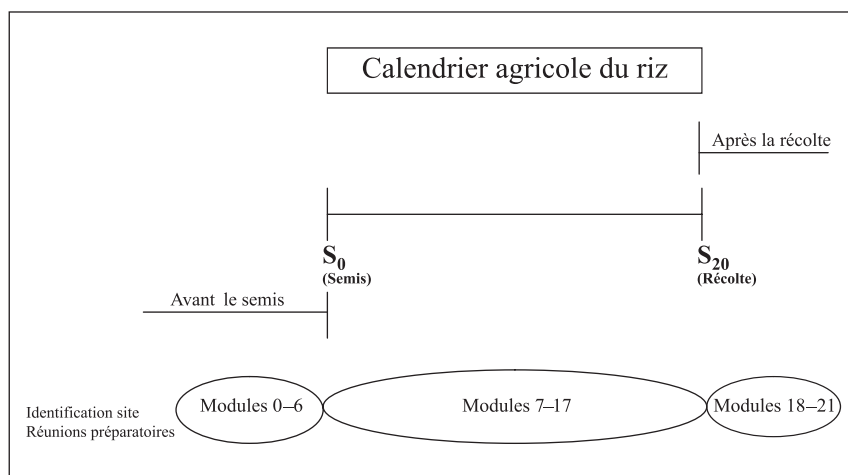
Les séances APRA-GIR ont lieu principalement à deux endroits : aux champs et en salle. La salle est souvent un local public choisi par les paysans, mais ils peuvent également choisir de s'installer sous un arbre ou dans n'importe quel autre endroit pas trop éloigné du bas-fond. Les séances APRA-GIR avec le facilitateur se déroulent, en principe, une fois par semaine ou toutes les deux semaines. En principe, il existe un module pour chaque séance de facilitation. La durée d'une séance ne devrait pas dépasser trois heures ; sinon, on devra poursuivre le module à la séance suivante. Chaque module commence par la brève révision du module précédent et la présentation des objectifs du présent module. Ensuite, une discussion a lieu sur les pratiques paysannes avant d'aborder l'introduction de nouvelles notions qui devraient conduire à l'identification des possibilités d'innovation ou d'amélioration des pratiques, de gestion ou d'organisation. Ces innovations sont davantage étudiées par le biais de visites de terrain et/ou par la visualisation au moyen des outils simples de l'APRA-GIR. Les visites de terrain se font en sous-groupe avec un paysan-animateur et paysan-rapporteur. Après restitution en salle, on termine par une synthèse des travaux. À la fin de chaque module, il est prévu que le facilitateur s'enquiert dans quelle mesure les paysans ont apprécié le module, ce qu'ils ont appris et ce qu'ils envisagent de mettre en test ou en application. Il est évident que si les résultats de l'évaluation ne sont pas satisfaisants, il y a lieu de rechercher des améliorations possibles.

En dehors de l'évaluation des paysans, il est important que l'équipe des facilitateurs fasse aussi une évaluation de chaque séance de module. Une fiche a été élaborée pour permettre l'enregistrement des résultats des évaluations (Annexe 2).

Les séances couvrent en principe toute la saison du riz et selon le degré d'intensité, cela peut couvrir 10 à 30 sessions. Le facilitateur doit être disponible pour au moins un jour et demi par semaine : une demi-journée pour la préparation de la séance, une demi-journée pour la séance proprement dite et une demi-journée pour l'évaluation et l'enregistrement des résultats (Annexe 2). En plus, les facilitateurs peuvent être appelés à assister les paysans dans le remplissage de la fiche de suivi APRA-GIR (Annexe 1).

## Planification des séances

Il est important de faire coïncider les séances APRA-GIR avec le calendrier rizicole local. En pratique, il est indiqué de démarrer les séances environ deux mois avant le début de la campagne, c'est-à-dire au moment du défrichage des parcelles. Ainsi, avec une fréquence d'une ou deux séances par semaine, le module 6 qui introduit la planification de la campagne par les paysans coïncidera avec le début de la campagne.



Il est plus aisé d'exécuter les modules, lorsque ces derniers coïncident avec l'exécution de l'activité correspondante du calendrier agricole du paysan. Cela permet effectivement la mise en pratique des connaissances acquises surtout dans les espaces GIR. Le planning des activités doit tenir compte du calendrier agricole du riz qui ne prend en général pas plus de 20 semaines. Dans la pratique, les modules 1 à 6 traitent des éléments relatifs à la préparation de la campagne et pour cette raison, ils doivent se dérouler avant le semis du riz. Le schéma présenté ici peut servir de base, mais chaque équipe devrait adapter ce planning en fonction de la spécificité locale. De plus, ce planning doit être élaboré de façon flexible, de manière à permettre des ajustements, si nécessaire, en fonction des incidences en cours de campagne.

## Vers une extension de l'approche APRA-GIR

### *Diffusion horizontale*

S'engager dans l'approche APRA-GIR est très demandant pour les facilitateurs et pour les services impliqués. Vu l'intensité des engagements, il y a des limites aux possibilités de multiplier le nombre de sites APRA-GIR. Pour choisir les lieux et le nombre de sites APRA-GIR à mettre en place, il est important de considérer l'ensemble des zones agro-écologiques et des systèmes de production à base de riz dans l'ensemble des zones d'intervention, ainsi que les capacités d'encadrement des services d'appui ou ONG qui s'engagent dans la mise en œuvre de l'approche APRA-GIR.

Les projets et services d'appui visent généralement à étendre leur champ d'intervention et d'impact sur une plus large échelle et donc à un plus grand nombre d'acteurs. Mais de l'autre côté, avec l'approche APRA-GIR l'hypothèse est que, pour être efficaces, les innovations (que ce soient de nouvelles techniques, pratiques, arrangements, formes d'organisation, etc.) doivent être développées *in situ* par les acteurs directs eux-mêmes (les paysans en premier lieu mais aussi d'autres acteurs directs de la filière riz) et cela demande du temps et de l'investissement de la part du projet, services d'appui et des acteurs. La question est alors, comment « sauvegarder » l'aspect innovateur et le co-apprentissage par l'action de l'approche tout en diffusant les « bonnes nouvelles » à un grand nombre d'acteurs (paysans, etc.) pour ainsi assurer un impact du projet ou service d'appui sur une plus grande échelle et couvrir l'ensemble de la zone d'intervention d'un projet ou service d'appui ?

À titre d'exemple, on présente ici l'approche adoptée par le projet PSSDRI qui distingue trois niveaux d'intensité d'approche : le niveau intensif (N1), le niveau semi-intensif (N2) et le niveau extensif (ou diffusion de masse) (N3).

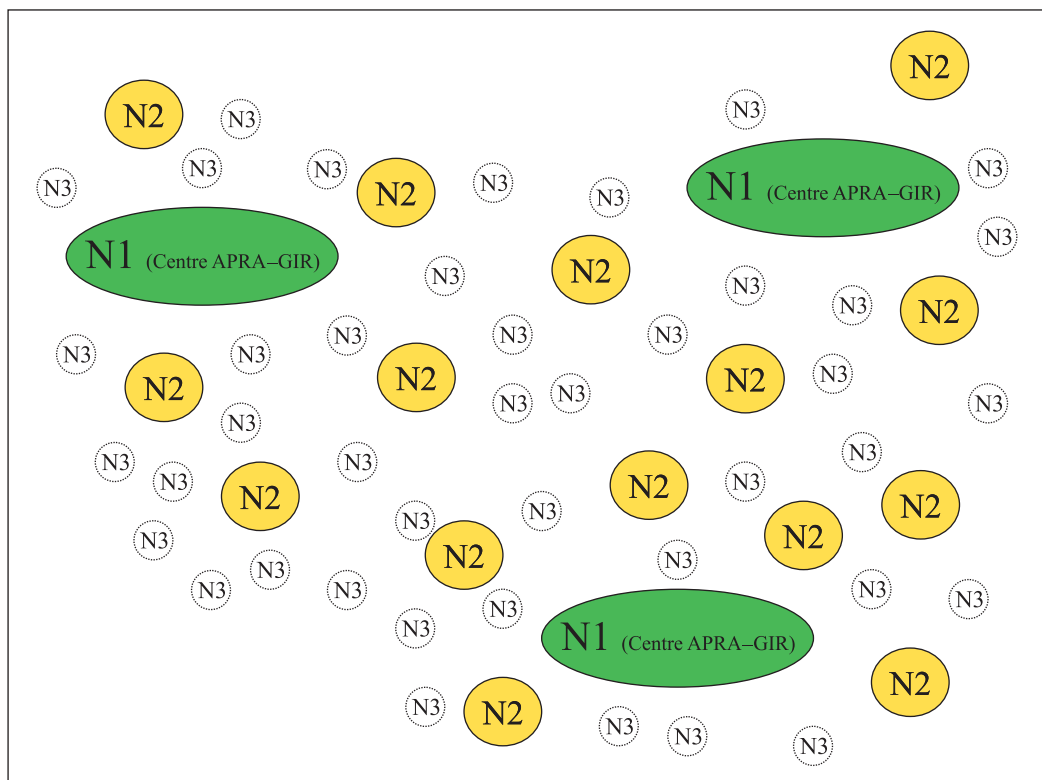
Pour le N1, un investissement à long terme est prévu avec l'animation du curriculum dit « complet », comprenant en principe tous les modules. Un site de niveau 1 est caractérisé par des paysans hautement motivés pour développer de nouvelles techniques de production de riz et méthodes de gestion et d'innover de façon progressive en vue de dépasser un rendement moyen de 6 tonnes à l'hectare et cela sur l'ensemble des champs. À part les innovations mises en place dans les espaces GIR, les paysans sont encouragés à se décider de tester les nouvelles idées sous forme d'expérimentation.

L'expérimentation paysanne est une méthode pour tester, de façon systématique, un ensemble d'options, en comparaison avec la technique « conventionnelle ». Il est important de noter que l'expérimentation demande un investissement assez important de la part des paysans. Dans la pratique le nombre de paysans expérimentateurs d'un site de niveau 1 est limité à ceux qui sont véritablement prêts à s'y investir. Ce groupe pourra se réunir régulièrement pour discuter tous les aspects de l'expérimentation et aura un rôle important dans les restitutions et le partage des résultats obtenus, lors des séances régulières du curriculum APRA-GIR. Pour assurer l'efficacité de l'expérimentation, il est nécessaire d'opérer de façon systématique et de suivre un ensemble de conventions qui permettent de tirer les meilleures conclusions. Les expérimentations paysannes comprennent plusieurs aspects comme la conceptualisation, la mise en place, le suivi, les visites d'observation, l'analyse des données et les restitutions des résultats qui se font d'une façon concertée entre paysans expérimentateurs et le reste du groupe de paysans impliqués dans APRA-GIR. Les expérimentations jouent un rôle important dans l'adaptation des technologies aux conditions locales.

Un site N1 doit être considéré comme un « centre APRA-GIR », qui représente un lieu de documentation et de formation dans lequel les paysans peuvent se ressourcer. Le centre APRA-GIR joue un rôle important dans la formation des paysans du niveau 3 par le biais des **paysans-formateurs** formés par les facilitateurs. Le centre APRA-GIR évoluera vers une association ou coopérative intégrant d'autres villages et jouant un rôle crucial dans l'apport en innovations aux sites de niveaux 2 et 3.

Le N1 vise à embrasser en perspective, les activités en amont et en aval de la production rizicole et aussi le positionnement des producteurs dans les rôles les plus importants de toute la chaîne de valeur (la filière riz). Les activités sur lesquelles ils s'intéressent touchent : les achats groupés d'intrants, les travaux de sol, le stockage, le décorticage, la commercialisation du riz et de ses sous-produits, ce qui ouvrira de nouveaux marchés, etc. Il est aussi attendu un renforcement de leur capacité d'organisation et de gestion pour une prise en charge correcte de leur destinée, y compris la défense de leur corporation et de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et d'autres acteurs de la filière.

Pour le niveau semi-intensif ou N2, le projet opère selon un investissement à intensité décroissante. Durant les quatre premières saisons, un curriculum réduit d'une dizaine de séances<sup>7</sup> est animé par un



7. Les 10 séances d'APRA-GIR peuvent changer d'un site à un autre ou d'une zone à une autre, selon les spécificités et les contraintes. Il ne s'agit pas d'un programme statique et des adaptations dans le temps sont à prévoir. Dans le temps le curriculum doit évoluer vers un programme de formation à la carte, selon les besoins et probablement inspiré par les résultats obtenus dans les centres APRA-GIR.

facilitateur ; ensuite la relève est assurée par quelques **paysans-facilitateurs** (qui ont été identifiés, sélectionnés et formés, en plein accord avec le groupe APRA-GIR), ce qui limite les interventions directes des facilitateurs du projet qui font à partir de la cinquième saison seulement des appuis ponctuels selon les besoins. Dans ce schéma, le paysan-facilitateur reste le principal animateur du N2, il gardera un contact étroit avec le projet et le N1. Des formes de rémunération de leur prestation de service sont à développer, avec p.ex. un système de tickets avec une subvention dégressive de la part du projet et une contribution symbolique des membres du N2.

En principe, lorsque le projet démarre dans un nouveau site, il est considéré comme N2 ; ce site peut cependant, évoluer en N1, en fonction de l'intérêt et des besoins.

Pour le niveau extensif (N3) il s'agit principalement d'une diffusion à plus grande échelle des innovations issues des N1 et N2, par le biais de la formation de paysans représentant des villages voisins des N1 et N2, suivi d'une information/formation (de paysan à paysan) en cascade dans ces villages qui bénéficient d'un appui dans l'approvisionnement des intrants et l'obtention du crédit. La formation des paysans se fait dans les centres APRA-GIR par des paysans-formateurs : en moyenne 40 paysans sont ainsi formés (2 paysans-représentants de 20 villages/bas-fonds, avoisinant les sites N1). À un rythme de 2 sessions de formation par an et par centre APRA-GIR, il sera possible de couvrir 960 ( $20 \times 2 \times 24$ ) villages par an. Cela demandera évidemment des moyens logistiques et financiers très importants. En plus, l'identification des villages et paysans candidats pour la diffusion de masse (N3) nécessite un diagnostic rapide au préalable.

Il est important d'assurer une couverture géographique optimale et une répartition des sites N1 et N2 en fonction de la « densité » des bas-fonds et des opportunités d'investissement du projet.

### ***Diffusion institutionnelle et organisationnelle***

La diffusion d'APRA-GIR aux niveaux N1, N2 et N3 augmentera la productivité de la riziculture dans la région et nécessitera la création de nouveaux débouchés, un accès accru aux intrants, au crédit etc. La diffusion « horizontale » de N1 vers N3 aura donc beaucoup plus de chances de succès si l'approche APRA-GIR est reconnue par les institutions d'appui, et si d'autres acteurs dans le secteur rizicole sont impliqués dans la démarche, comme les commerçants de riz, les commerçants d'intrants, les décideurs politiques etc.

### ***Diffusion thématique***

Les types d'activités pris en compte dans le curriculum d'APRA-GIR évolueront par exemple vers : de bonnes pratiques post-récolte, ou vers d'autres cultures – comme le maraîchage.